

/VS

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 86-137 du 11 Avril 1986

portant approbation des comptes
de l'exercice clos au 31 Décembre
1982 de la Société de Distribution
des Fournitures et Matériels Admi-
nistratifs et Scolaires (SODIMAS).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire
du Bénin et les Lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rap-
ports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les
Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat
a une prise de participation et fixant leurs modalités de
gestion,
- VU le décret N° 83-151 du 26 Avril 1983 portant création et
approbation des Statuts de la Société de Distribution des
Fournitures et Matériels Administratifs et Scolaires
(SODIMAS),

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en
sa séance du 26 Mars 1986,

DECRETE :

Article 1er. - Sont approuvés les comptes de l'exercice clos
au 31 Décembre 1982 de la Société de Distribution des Fourni-
tures et Matériels Administratifs et Scolaires (SODIMAS) tels
qu'ils figurent en annexe au présent décret.

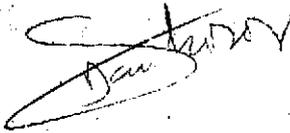
Article 2. - Le Présent décret sera publié au Journal Officiel. -

Fait à Cotonou, le 11 Avril 1986

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

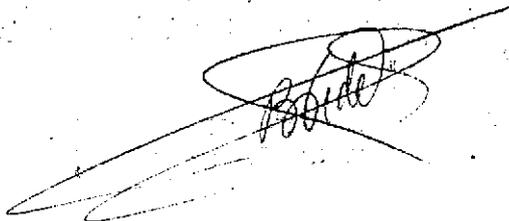
Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Commerce, de
l'Artisanat et du Tourisme,



Soulé DANKORO

Le Ministre de la Justice,
Chargé de l'Inspection des Entre-
prises Publiques et Semi-Publiques,



Didier DASSI

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 ANR 4 CPC 4 PPC 2 MCAT-
MJIEPSP 6 Autres Ministères 13 SGCEN 4 DPE - DLC - INSAE 6
SPD 2 BCP 1 UNB-EASJEP 4 DCCT-GCONB 2 IGE et ses Sections 3
BN-DAN 4 DB-DCF-DSDV-DI-CP-DT 10 CCLB 1 JORPB 1 SODIMAS 5.-